

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02899

Numéro SIREN : 493 108 088

Nom ou dénomination : 2B CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 17/09/2021 sous le numéro de dépôt 19181

Désignation de l'entreprise SAS 2B CONSULTING Néant  \*

Adresse de l'entreprise 158 RUE PIOCH DE BOUTONNET 34000 MONTPELLIER

Numéro SIRET \* 4 9 3 1 0 8 0 8 8 0 0 0 2 9

Durée de l'exercice en nombre de mois \* 1 2 Durée de l'exercice précédent \* 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 0		3 1 1 2 2 0 1 9	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	012				
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030	252 553	55 093	197 460	174 431
	Immobilisations financières * (1)	040	042	2 313 000		2 313 000	2 343 000
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>048</b>	<b>2 565 553</b>	<b>55 093</b>	<b>2 510 460</b>	<b>2 517 431</b>
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
ACTIF CIRCULANT	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés*	068	070	233 381		233 381	241 498
	Autres * (3)	072	074	7 693		7 693	40 899
	Valeurs mobilières de placement	080	082	195 800		195 800	195 800
	Disponibilités	084	086	381 987		381 987	1 333 390
	Charges constatées d'avance *	092	094	573		573	689
	<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>098</b>	<b>819 435</b>		<b>819 435</b>	<b>1 812 276</b>
	<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>112</b>	<b>3 384 988</b>	<b>55 093</b>	<b>3 329 894</b>	<b>4 329 707</b>

PASSIF		Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
		1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 510 800	1 510 800	1 510 800
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	151 080	151 080	151 080
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	1 032 570	1 407 796	1 407 796
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	431 648	467 800	467 800
	Provisions réglementées	140			
	<b>Total I</b>	<b>142</b>	<b>3 126 098</b>	<b>3 537 476</b>	<b>3 537 476</b>
	<b>Total II</b>	<b>154</b>			
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges				
	Emprunts et dettes assimilées	156		4 450	4 450
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 752	41 172	41 172
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)	169	128 193	746 608	746 608
Produits constatés d'avance	174				
<b>Total III</b>	<b>176</b>	<b>203 796</b>	<b>792 230</b>	<b>792 230</b>	
<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>	<b>3 329 894</b>	<b>4 329 707</b>	<b>4 329 707</b>	

RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	62 875
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	0	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	31 000

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS 2B CONSULTING		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
						13 1 1 2 2 0 2 0		13 1 1 2 2 0 1 9	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires		209		210			
	Production vendue	biens		215		214			
		services *			217		218	422 959	430 157
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230	12 262	3
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	435 221	430 160	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stock (marchandises) *						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	1 060	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	32 418	102 854	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	699	244	33 397	13 822	
	Rémunérations du personnel *						250	320 558	278 532
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	126 435	135 997
	Dotations aux amortissements *						254	25 257	24 982
	Dotations aux provisions						256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	38		1	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
Total des charges d'exploitation (II)						264	539 164	556 189	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						270	(103 943)	(126 030)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280	526 824	593 916	
	Produits exceptionnels				(IV)	290	31 000		
	Charges financières				(V)	294	8 243	86	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		(VI)	300	14 589	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306	(600)		
	<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>						310	431 648	467 800
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b> Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						312	431 648	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles *						322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324	887	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	3 374	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	94 480	330	137 814	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Déductions	Entreprise nouvelles (44, sexties)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexties A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	
	Divers (44, quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44, septdecies)	993	
									342
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352		354	7 329
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356			
	Déficits antérieurs reportables : * .....3.5.....7.1 dont imputés sur le résultat :							360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370		372	7 329

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2B CONSULTING

Néant  \*

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		406				
	Autres	410		412		414		416		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420	14 033	422		424		426	14 033	426	14 033		14 033	
	Constructions	430	126 297	432		434		436	126 297	436	126 297		126 297	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		446				
	Installations générales agencements divers	450	21 133	452		454		456	21 133	456	21 133		21 133	
	Matériel de transport	460	71 000	462	58 852	464	71 000	466	58 852	466	58 852		58 852	
	Autres immobilisations corporelles	470	28 215	472	4 023	474		476	32 238	476	32 238		32 238	
Immobilisations financières		480	2 343 000	482		484	30 000	486	2 313 000	486	2 313 000		2 313 000	
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>2 603 678</b>	<b>492</b>		<b>494</b>	<b>62 875</b>	<b>496</b>	<b>2 565 553</b>	<b>496</b>	<b>2 565 553</b>		<b>2 565 553</b>	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		506				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		516				
	Constructions	520	10 696	522	6 861	524		526	17 557	526	17 557			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	9 531	542	1 526	544		546	11 058	546	11 058			
	Matériel de transport	550	49 564	552	12 974	554	56 411	556	6 127	556	6 127			
	Autres immobilisations corporelles	560	16 456	562	3 896	564		566	20 352	566	20 352			
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>86 247</b>	<b>572</b>	<b>25 257</b>	<b>574</b>	<b>56 411</b>	<b>576</b>	<b>55 093</b>	<b>576</b>	<b>55 093</b>			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5									
	ACQUISITION VEHICU													
	6	7	8	9	10									
Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values					
	①		②		③		④		Court terme *		Long terme			
									⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
1	71 000	56 411	14 589	31 000	16 411									
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>71 000</b>	<b>580</b>	<b>56 411</b>	<b>582</b>	<b>14 589</b>	<b>584</b>	<b>31 000</b>	<b>586</b>	<b>16 411</b>	<b>581</b>		<b>587</b>	<b>589</b>
Plus-values taxables à 19 % (1)				579		Régularisations		590		583		594		595
<b>TOTAL</b>									<b>596</b>	<b>16 411</b>	<b>585</b>		<b>597</b>	<b>599</b>

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2B CONSULTING

Néant  \*

## I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT  
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780	

II DÉFICITS REPORTABLES				Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	35 713	Déficits reportables		984	35 713
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Déficits de l'exercice		860	7 329
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	43 041

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C							
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)		996	

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)		380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	9 659
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

C-cred Quatre

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2B CONSULTING		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020	
Durée en nombre de mois		1	2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		376	3
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	449 300
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
<b>TOTAL 1</b>		106	449 300
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	12
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
<b>TOTAL 2</b>		144	12
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>			
Achats		121	6 495
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	26 983
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	38
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
<b>TOTAL 3</b>		152	33 516
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	
		137	415 796
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	415 796
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	449 300
Effectifs au sens de la CVAE *		023	3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	01/01/2020
Date de cessation		186	31/12/2020
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

6

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2021  
Page 9Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe III du C.G.T.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
2

(1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	10 072

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 4 9 3 1 0 8 0 8 8 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2B CONSULTING

ADRESSE (voie) 158 RUE PIOCH DE BOUTONNET

CODE POSTAL 34000

VILLE MONTPELLIER

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	10 072

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mlle Nom patronymique BERREBI Prénom(s) MARINE

Nom marital  % de détention 10.93 Nb de parts ou actions 1 101

Naissance : Date 090881 N° Département  Commune  Pays

Adresse : N° 460 Voie CHEMIN DES PAPILLONS

Code postal 34170 Commune CASTELNAU LE LEZ Pays FRANCE

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant [ ] \*

N° de dépôt

[ ]

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

4 9 3 1 0 8 0 8 8 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 2B CONSULTING

ADRESSE (voie)

158 RUE PIOCH DE BOUTONNET

CODE POSTAL

34000

VILLE

MONTPELLIER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

2

Forme juridique

SAS

Dénomination

PHOTEX

N° SIREN (si société établie en France)

7 8 4 1 1 7 9 4 7

% de détention

50.00

Adresse :

N°

1062

Voie

AVE DE LATTRE DE TASSIGNY

Code postal

34400

Commune

LUNEL

Pays

FRANCE

Forme juridique

SA

Dénomination

SCPC SAPEL

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

14.23

Adresse :

N°

Voie

ROUTE DE TAROUDANT

Code postal

80152

Commune

AIT MELLOUL

Pays

MAROC

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SAS 2B CONSULTING

158 RUE PIOCH DE BOUTONNET

34000 MONTPELLIER

**ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020**

***SARL JEAN TRIAL & ASSOCIES***

*770 Rue Alfred Nobel*

*Synergie - Le Millénaire*

*34000 MONTPELLIER*

*04 67 22 76 76*

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 329 894.26 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 422 958.79 Euros et dégageant un bénéfice de 431 648.35 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°-2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement significatif de l'exercice. A ce titre, les actifs/passifs, charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences.

La situation étant évolutive, il est difficile à la date d'arrêté des comptes de mesurer toutes les incidences de la crise sanitaire et notamment par rapport au rythme de reprise de l'activité jusqu'à son niveau habituel.

A la date d'arrêté des comptes 2020, eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise en résultant, celle-ci estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les " covenants " bancaires

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

La société compte tenu du caractère récent imprévisible de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel sur le prochain exercice.

La durée de la crise liée au Covid-19 étant inconnue, les conséquences et les impacts économiques de la crise sanitaire sur l'activité de l'entreprise ne peuvent faire l'objet ni

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

de prévision, ni de quantification.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	14 033		
Constructions sur sol propre	126 297		
Installations générales agencements aménagements divers	21 133		
Matériel de transport	71 000		58 852
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 215		4 023
<b>TOTAL</b>	260 678		62 875
Autres participations	2 343 000		
<b>TOTAL</b>	2 343 000		
<b>TOTAL GENERAL</b>	2 603 678		62 875

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			14 033	14 033
Constructions sur sol propre			126 297	126 297
Installations générales agencements aménagements divers			21 133	21 133
Matériel de transport		71 000	58 852	58 852
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			32 238	32 238
<b>TOTAL</b>		71 000	252 553	252 553
Autres participations		30 000	2 313 000	2 313 000
<b>TOTAL</b>		30 000	2 313 000	2 313 000
<b>TOTAL GENERAL</b>		101 000	2 565 553	2 565 553

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	10 696	6 861		17 557
Installations générales agencements aménagements divers	9 531	1 526		11 058
Matériel de transport	49 564	12 974	56 411	6 127
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 456	3 896		20 352
<b>TOTAL</b>	86 247	25 257	56 411	55 093
<b>TOTAL GENERAL</b>	86 247	25 257	56 411	55 093

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	6 861				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 526				
Matériel de transport	12 974				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 896				
<b>TOTAL</b>	25 257				
<b>TOTAL GENERAL</b>	25 257				

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	15 000	15 000	
Autres créances clients	233 381	233 381	
Impôts sur les bénéfices	4 322	4 322	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 371	3 371	
Groupe et associés	0	0	
Charges constatées d'avance	573	573	
<b>TOTAL</b>	<b>256 647</b>	<b>256 647</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 752	3 752		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 583	53 583		
Impôts sur les bénéfices	1 487	1 487		
Autres impôts taxes et assimilés	16 780	16 780		
Groupe et associés	128 193	128 193		
<b>TOTAL</b>	<b>203 796</b>	<b>203 796</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	14			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 464			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
TITRES	150.0000	10 072			10 072

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 752
Dettes fiscales et sociales	14 120
Total	17 872

### **Détail des charges à payer**

	Montant
FOURN FACTURES NON PARVENUES.	
- TRIAL COMPTA 2020	3 461
- TRIAL SOCIAL 4TR2020	292
ETAT CHARGES SUR SALAIRES A PAYER	14 120
Total	17 872

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

#### **Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		526 824
Dont entreprises liées		526 824

### **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**



**Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices**

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	1 510 800	1 510 800	1 510 800	1 510 800	1 510 800
Nbre des actions ordinaires existantes	10 072	10 072	10 072	10 072	10 072
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	409 604	463 471	482 381	430 157	422 959
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	697 571	753 747	662 411	492 783	456 306
Impôts sur les bénéfices	2 534	13 053	14 284		600-
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	686 830	724 514	626 912	467 800	431 648
Résultat distribué	151 080	151 080	151 080	1 802 888	302 160
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	69.01	73.54	64.35	48.93	45.36
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	68.19	71.93	62.24	46.45	42.86
Dividende distribué à chaque action	15.00	15.00	15.00	179.00	30.00
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice				3	3
Montant de la masse salariale de l'exercice	258 064	263 827	258 233	278 532	320 558
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	65 251	102 680	120 818	135 997	126 435

**2B CONSULTING**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 510 800 euros**  
**Siège social : 158, Rue Pioch de Boutonnet**  
**34000 MONTPELLIER**  
**493 108 088 RCS MONTPELLIER**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 JUIN 2021**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 431 648,35 euros de la manière suivante :

**Origine :**

Bénéfice de l'exercice	431 648,35 euros
------------------------	------------------

**Affectation du résultat :**

➤ **Dotations aux réserves :**

Au poste « autres réserves »	129 488,35 euros
------------------------------	------------------

➤ **Dividendes :**

A titre de dividendes	302 160,00 euros
-----------------------	------------------

**Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende**

Le dividende unitaire est de 30 euros. Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 par inscription en compte courant d'associé.

Nous vous informons que :

- depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 302 160 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

### **RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2019	302 160 €		
31 décembre 2018	1 802 888 €	0	
31 décembre 2017	151.080 €	0	

### **Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme**  
**Le Président**  
**Président BERREBI**